# Stage de formation Syndicale

## Le Nouveau Management Public, ou comment faire face à la pression hiérarchique dans les établissements?

**Mardi 13 décembre 2016, de 9h30 à 16h30**

**Lycée Hoche**
73 Avenue de Saint-Cloud
78000 Versailles

**Pour y accéder :**
**RER C Versailles-Château-Rive Gauche**
**SNCF Ligne L Versailles- Rive Droite**

Les politiques éducatives menées ces dernières années ont conduit à un accroissement de l'autonomie de l'établissement, renforçant le pouvoir local des chefs d'établissement, et avivant les tensions, entre les enseignants et leur hiérarchie, mais aussi entre les enseignants eux-mêmes.

Dans le même temps, les enseignants ont vu leur travail se transformer : sommés d'obéir à des injonctions multiples, parfois contradictoires, ils doivent se plier à toujours plus de contraintes dans l'exercice de leur métier.

Ce nouveau mode de gouvernance est parfois désigné par le terme « Nouveau Management Public ». Le but de ce stage est d'en décrypter la logique, les modes de fonctionnement, les enjeux, et de fournir des outils concrets pour s'y opposer.

- **Qu'est-ce que le Nouveau Management Public ?**
- **Comment les chefs d'établissement sont-ils formés ? Que contiennent leur lettre de mission ? A quelles pressions et injonctions doivent-ils eux-mêmes faire face ?**
- **Comment s'organiser pour résister ? Quels outils syndicaux et juridiques pour se défendre face aux pressions ?**

*Nos intervenants, **Jean-Michel Harvier, responsable du secteur Action Juridique du SNES-FSU** national et **Eric Mansencal, chef d'établissement et militant du SNUPDEN-FSU,** répondront à toutes ces questions, tout en laissant la place à des cas pratiques tirés de la réalité de vos établissements.*

**Attention, n'oubliez pas de transmettre:**

1. au **secrétariat** de votre établissement, votre demande d'autorisation, au moins **un mois avant la date du stage** donc au plus tard le **samedi 12 novembre**
2. au **SNES 78** votre coupon réponse (pour nous permettre de prévoir votre accueil dans de bonnes conditions)

Modalités d'inscription : voir au verso

| **Stages syndicaux : un droit pour tous !** | **Comment s'inscrire ?** |
|---|---|
| Tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique (y compris les stagiaires) ont droit à 12 jours de formation syndicale par an. Ces stages donnent droit à autorisation d'absence. | **1 - au moins un mois avant la date du stage**, déposez à votre chef d'établissement la **demande d'autorisation d'absence** adressée au Recteur. Une attestation de présence vous sera fournie lors du stage.<br>**2 - prévenir, sans tarder, le SNES 78 de votre participation.** ***(nous retourner le coupon ci dessous ou remplir le formulaire en ligne sur notre site www.versailles.snes.edu)*** |

## MODELE DE DEMANDE D 'AUTORISATION D'ABSENCE .

***A reproduire et à remettre au chef d'établissement au plus tard le samedi 12 novembre***

*NOM, Prénom, Grade et Fonction, Établissement*

*Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles*
*S/C de M: (1)*

*Conformément aux dispositions de la loi n °84-16 du 11. 01.84 (art 3 4, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (si vous êtes titulaire) (2), de la loi n°82-997 du 23.11.1982 relative aux agents non- titulaires de l 'État (si vous êtes non titulaire) (2) définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le* ***mardi 13 décembre 2016*** *pour participer à un stage de formation syndicale.*

*Ce stage se déroulera au* ***Lycée Hoche, à Versailles****. Il est organisé par le Secrétariat Académique du SNES, sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. organisme agrée, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 5.2.93).*
*Date et Signature.*

***(1)*** *nom et fonction du Chef d'établissement (cette demande doit parvenir par la voie hiérarchique)*
***(2)*** *ne recopier que ce qui correspond à votre situation*

✂----------

à retourner à : **SNES Yvelines** – 24 rue Jean Jaurès – 78190 Trappes
ou par mail à snes78@versailles.snes.edu

NOM et Prénom :
Établissement et commune :
Adresse et Téléphone personnels
/__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/
e-mail /_____@_____/

Je participerai au stage du 13 décembre 2016, au Lycée Hoche de Versailles.